



Entente sectorielle
de développement
du secteur bioalimentaire
de l'Outaouais (ESBO)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**Mise en œuvre de l'Entente sectorielle de développement
du secteur bioalimentaire de l'Outaouais 2022-2025**

Gatineau, le 13 juillet 2023 – Ravis des résultats, les partenaires de l'Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire de l'Outaouais 2020-2023 s'unissent à nouveau afin d'annoncer le renouvellement de l'entente. Cette mouture renouvelée voit son enveloppe et son nombre de partenaires signataires augmenter. Passant de douze à treize, les partenaires s'allient pour poursuivre leurs efforts de développement et de soutien au secteur. Rappelons que celui-ci regorge de possibilités stratégiques pour le développement régional.

L'entente a pour objectif général de soutenir le développement du secteur bioalimentaire de l'Outaouais par la réalisation de projets répondant aux objectifs du Plan de développement bioalimentaire de l'Outaouais 2020-2025 et des Plans de développement de la zone agricole (PDZA) des MRC et de la Ville de Gatineau. Elle permet de concerter et de mobiliser les acteurs régionaux dans une dynamique harmonisée d'engagement et d'actions destinés au développement du secteur et à la mise en valeur de son potentiel. L'entente permet aussi de soutenir le développement des entreprises bioalimentaires de la région et d'améliorer leur compétitivité à travers le développement d'un écosystème bioalimentaire durable et innovant.

Administrée par la Table agroalimentaire de l'Outaouais (TAO), l'entente rassemble le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE), le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO), Tourisme Outaouais, la Fédération de l'UPA Outaouais-Laurentides, la MRC des Collines-de-l'Outaouais, la MRC de Papineau, la MRC de Pontiac, la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et la Ville de Gatineau.

« Notre gouvernement est heureux de renouveler son soutien au bénéfice du développement bioalimentaire de l'Outaouais. Les effets de la concertation au sein d'un territoire ont déjà été démontrés. En tenant compte des dynamiques uniques de l'Outaouais et en adaptant les interventions aux spécificités des territoires, on favorise l'émergence de projets qui ont toutes les chances d'assurer la prospérité de la région. »

M. André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et ministre responsable de la région du Centre-du-Québec.

« Notre gouvernement contribue de différentes façons à la vitalité de toutes les régions du Québec; le renouvellement de cette association en est la preuve. L'Entente a permis de soutenir plusieurs initiatives mobilisatrices en Outaouais et j'en suis ravie. »

M^{me} Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales.

« Je salue les partenaires qui unissent leurs efforts pour le développement du secteur bioalimentaire. Ce sont les gens d'ici qui profiteront des retombées socioéconomiques engendrées par cette entente. Je suis persuadé qu'elle contribuera à ce que l'on consomme davantage de bons produits faits par les producteurs de chez nous! »

M. Mathieu Lacombe, député de Papineau, ministre de la Culture et ministre responsable de la région de l'Outaouais.

« Le CISSS de l'Outaouais est fier de travailler en partenariat pour le développement des communautés. Le soutien au secteur bioalimentaire, incluant la création de systèmes alimentaires locaux, constitue un levier pour améliorer l'accessibilité à des aliments sains et nutritifs de façon durable. »

M. Yves St-Onge, président-directeur général par intérim au Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais.

« Tourisme Outaouais est fière de contribuer à la nouvelle Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire (ESBO), qui vise à soutenir et enrichir le développement du secteur bioalimentaire de l'Outaouais et à structurer des actions cohérentes entre les territoires de la région. Nous poursuivons avec enthousiasme notre collaboration avec les acteurs de l'industrie bioalimentaire de notre région et les différents ministères, afin de continuer à développer un écosystème plus durable et innovant. »

M^{me} Julie Kinnear, présidente-directrice générale de Tourisme Outaouais.

« L'UPA Outaouais-Laurentides est fière d'être un acteur engagé de cette entente visionnaire, qui encourage le changement dans le domaine agroalimentaire et de l'agriculture. En tant que président de la Fédération Outaouais-Laurentides, j'ai pour mandat de veiller à ce que les producteurs agricoles collectivement soient pleinement pris en considération lors de l'étude de projets. Nous disposons d'un précieux levier pour encourager l'innovation, et il est essentiel de faire bénéficier tous les acteurs du secteur, notamment les producteurs, des opportunités que cela représente. Ainsi, nous stimulerons les idées audacieuses et favoriserons l'autonomie alimentaire en Outaouais. »

M. Stéphane Alary, président de la Fédération UPA Outaouais-Laurentides.

« À la suite des résultats probants de la première entente sectorielle bioalimentaire, c'est toute la région de l'Outaouais qui bénéficiera de cette deuxième mouture bonifiée. La MRC des Collines-de-l'Outaouais est fière de participer au développement de ce secteur névralgique pour nos citoyens et notre développement socioéconomique. »

M. Marc Carrière, préfet de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

« Le développement d'un système agroalimentaire durable est très important pour la MRC de Papineau. C'est un domaine auquel nous consacrons beaucoup de ressources localement. Nous sommes fiers de contribuer à l'ESBO parce que celle-ci permet de mettre en place des actions à portée régionale et une concertation efficace pour l'ensemble du système bioalimentaire. »

M. Benoit Lauzon, préfet de la MRC de Papineau.

« La MRC de Pontiac est fière d'être partenaire de l'Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire de l'Outaouais 2022-2025. Ce fonds contribuera à faire progresser le secteur bioalimentaire dans l'ensemble de l'Outaouais, faisant de notre alimentation et de notre agriculture un secteur dynamique et durable. »

M^{me} Jane Toller, préfète de la MRC de Pontiac.

« La MRC de La Vallée-de-la-Gatineau est un fier partenaire de cette entente qui permettra d'entretenir des liens entre les partenaires du milieu avec une présence plus accrue de la Table agroalimentaire de l'Outaouais dans les territoires ruraux. Le développement du secteur bioalimentaire est important pour notre communauté et pour stimuler l'agrotourisme. »

M^{me} Chantal Lamarche, préfète de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

« Le secteur bioalimentaire est un pôle d'activité économique important pour Gatineau. Le renouvellement de cette entente est donc une excellente nouvelle pour ces entreprises qui font face à de nombreux défis dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre et de hausse des coûts. Nous sommes fiers de voir tous ces acteurs unir leurs efforts pour soutenir le développement de ce secteur stratégique pour la région. »

M^{me} France Bélisle, mairesse de la Ville de Gatineau.

« La Table agroalimentaire de l'Outaouais administre fièrement cette entente qui représente un important levier de développement pour le secteur bioalimentaire de l'Outaouais. Collaborer avec nos partenaires affermit notre mission de concertation et de coordination des efforts de développement du secteur. Ainsi rassemblés, nous travaillons à bâtir l'avenir, vers des produits ancrés dans le territoire, diversifiés, respectueux des écosystèmes, sains et, surtout, accessibles à tous et à toutes pour des collectivités dynamiques et en santé. »

M^{me} Chantale Vaillancourt, présidente de la Table agroalimentaire de l'Outaouais.

Pour plus d'informations sur l'entente, veuillez consulter le site www.agro-outaouais.com/esbo ou écrire à esbo@agro-outaouais.com.

Faits saillants :

- 2 206 500 \$ dédiés au développement du secteur bioalimentaire régional (budget global de l'entente).
- La participation financière du MAPAQ s'élèvera à 857 500 \$ par l'entremise du programme Territoires : Priorités bioalimentaires.
- Une aide de 500 000 \$ sera octroyée par le MAMH dans le cadre du [Soutien au rayonnement des régions](#) du Fonds régions et ruralité (FRR).
- Une aide financière de 300 000 \$ sera versée par le MEIE conformément au Plan budgétaire 2022-2023, qui prévoit 65,7 millions de dollars sur cinq ans pour favoriser la vitalité économique des régions, dont 38,8 millions afin d'accélérer le développement économique dans l'ensemble du Québec.
- Le MESS versera 90 000 \$ par l'entremise de la mesure Concertation pour l'emploi.
- La contribution respective des MRC sera de 66 000 \$, alors que la Ville de Gatineau injectera 75 000 \$ dans l'entente.
- Tourisme Outaouais contribuera à la hauteur de 60 000 \$.
- L'UPA consentira une somme de 30 000 \$.
- Le CISSSO injectera 30 000 \$ dans l'entente.

Merci aux partenaires de l'Entente :



Source :

M^{me} Aurélie Boyer

Chargée de projets

Table agroalimentaire de l'Outaouais (TAO)

Téléphone : 819-209-3265

Courriel : aboyer@agro-outaouais.com